

La Cour Suprême argentine analyse les verdicts annulant la hausse de tarifs de plusieurs services



Buenos Aires, 12 juillet, (RHC).- La Cour Suprême de l'Argentine a commencé aujourd'hui l'analyse du recours en appel présenté par le gouvernement pour obtenir l'annulation des verdicts dictés par plusieurs instances judiciaires qui ont décidé de la suspension de la hausse des tarifs des services publics.

Entre temps au Congrès de ce pays, des élus cherchent à introduire une loi annulant ces hausses.

Pour essayer de calmer un peu la situation complexe dans le pays suite à la hausse des tarifs de ces services essentiels, le gouvernement a fixé hier, la hausse des factures de gaz à 400% au lieu de 700% comme il avait annoncé au début, même s'il n'a pas écarté d'autres hausses avant la fin de l'année.

À ce sujet le ministre de l'Énergie et des mines de l'Argentine, Juan José Aranguren a déclaré à des journalistes que le gouvernement va évaluer de nouvelles hausses des tarifs après une audience

publique qui aura lieu au mois d'octobre. Il a donné le feu vert à de nouveaux rajustements.

Pour sa part le Front pour la Victoire cherche à ouvrir un débat au Congrès en vue de l'approbation d'un projet de loi mettant un frein à la hausse des tarifs décrétées par l'Exécutif. Le Front va présenter un texte devant la Cour Suprême de Justice.

Le Bloc Justicialiste a, de son côté, demandé au gouvernement de suspendre la hausse des tarifs du gaz, de l'électricité et de l'eau, et à travailler dans la confection d'un autre système de tarifs tenant compte des besoins des divers secteurs de la société.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/99746-la-cour-supreme-argentine-analyse-les-verdicts-annulant-la-hausse-de-tarifs-de-plusieurs-services>



Radio Habana Cuba